

PROCES-VERBAL

BUREAU

Du 21 mai 2013

Présents : Franck BAUDRILLER – Chantal BEAUQUIN – Dominique BOUDEAU – Dimitri BREHERET – Mireille COURBOULAY – Patrick ERRIEN – Franck JOUNIER – Marie Annick MONNOT-MASA – Michaël NOGUE – Yannick OLIVIER – Jacques PHILIPPE – Pascale SIMON

Invité : Maxime LEROUX

Approbation du PV du Bureau du 11 avril 2013 à l'unanimité des personnes présentes

Ouverture du Président :

- **Yannick OLIVIER** salue la bonne prestation des féminines du NRB lors de la Coupe de France, malgré leur défaite face à MONTPELLIER.

Commission Finances - Trésorerie :

BUDGET REALISE 2012/2013

Franck JOUNIER - Suite au Bureau du 11 avril et après étude encore plus affinée, il annonce un exercice déficitaire de 13 304,21€.

Yannick OLIVIER - Ce déficit s'explique notamment par l'aide pour l'emploi de Bertrand LEGER qui devait être de 12 500 € la 1ère année, que nous n'avons pas obtenue dans le cadre du Plan Sport Emploi (C.N.D.S.). Il y a également le coût de la formation de Caroline FENEROL, dans le cadre de son contrat de professionnalisation, qui s'élevait à environ 9 000 €, et qui n'avait pas été imputé dans les charges. A cela, vient s'ajouter un montant de charges qui s'élève à près de 9 000 €, correspondant aux factures des clubs employeurs non parvenues avant la fin de l'exercice antérieur, et qui n'avait donc pas été budgétées.

Il est important de souligner que dans ces conditions, le déficit n'est pas si important qu'il aurait pu être. Cela s'expliquant par le fait que l'ensemble des budgets des commissions et fonctionnement du Comité a été plus que maîtrisé.

Yannick OLIVIER remercie et félicite donc le travail effectué par l'ensemble des Présidents (e) et membres du Bureau.

Franck JOUNIER Après vérification des comptes par l'expert-comptable Patrick GUIHENEUF, celui-ci nous a fait part que le Comité avait une capacité d'autofinancement brute, jusqu'à hauteur de 40 920€. Il considère donc notre budget cohérent.

Yannick OLIVIER tient à souligner que cette saison nous avons également investi dans l'achat d'outils de communication (oriflammes, tobblos, panneaux, rotonde, ensemble des visuels du Comité, ainsi que des tenues vestimentaires pour l'encadrement technique, les cadres arbitres et membres du Comité Directeur), suite notamment au changement de logo, et donc pour plusieurs années.

Franck JOUNIER - Il est primordial que dès la saison prochaine le budget de fonctionnement du Comité redevienne à l'équilibre et nous nous y emploierons.

Yannick OLIVIER - C'est en effet dans ce sens que nous avons travaillé avec le trésorier, trésorier adjoint, le président de la commission des finances, et le 1^{er} Vice-président sur la proposition du budget prévisionnel pour la saison 2013/2014.

Le budget réalisé 2012/2013, est adopté à l'unanimité des membres présents.

BUDGET PREVISIONNEL 2013/2014

Franck JOUNIER présente le budget prévisionnel 2013/2014, chapitre par chapitre, en insistant sur les plus gros budgets et sur les modifications importantes.

Franck BAUDRILLER remarque que le budget de la commission technique a tendance à plafonner. Il alerte les membres du bureau afin de ne pas perdre de vue l'importance des objectifs de la commission et du Comité.

Franck Jounier précise que l'ajustement qui a été effectué est simplement dû au fait de l'application stricte de la convention employeur.

Yannick OLIVIER ajoute que la commission technique, à son sens, ne fonctionne pas moins bien qu'il y a quelques années, bien au contraire, et que le budget est sans doute mieux maîtrisé.

Franck JOUNIER - Les charges du personnel représente un taux de 21,59% cette saison.

Yannick OLIVIER a noté qu'avec moins de salariés il y a plus de 20 ans, la charge s'élevait à 20%.

Franck JOUNIER - Information sur les tarifs de location de prêt de matériel qui ont été fixés, à savoir 2 tarifs, un en direction des Groupements Sportifs, et un autre hors clubs.

Franck JOUNIER - Il a été également provisionné une somme pour le départ en retraite d'Annick DAGORNE--HOCHARD.

Jacques PHILIPPE - En effet, il est important de prévoir l'approvisionnement d'un compte, à partir du moment où un salarié atteint l'âge de 50 ans, afin d'anticiper les besoins dus à son départ à moyen ou long terme.

Franck JOUNIER - Ce premier budget prévisionnel ne tient pas compte du projet d'agrandissement du bâtiment.

Yannick OLIVIER - Un deuxième budget a été fait avec la réalisation d'un bâtiment de stockage. Il rapporte que dans le cas où les subventions demandées ne seraient pas accordées à hauteur escomptée, il est clair que le projet serait suspendu ou abandonné. D'autres solutions sont déjà à l'étude. Il suit ce dossier de prêt.

Le budget prévisionnel 2013/2014, est adopté à l'unanimité des personnes présentes.

Fin de la séance : 20h15

Le Président
Yannick OLIVIER

Le Secrétaire Général
Dominique BOUDEAU